

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 14/10/2024 - 7754 - 2017 B 00706 - 832 877 377 - 3CTEC

Bilan

Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	72 159	14 131	58 028	9 415
	Immobilisations financières (1)	6 682		6 682	5 820
	Total I	78 840	14 131	64 710	15 235
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	82 563		82 563	4 834
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	542		542	8 613
	Créances clients et comptes rattachés (2)	366 247	18 226	348 021	506 497
	Autres créances (3)	122 098		122 098	55 996
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	167 223		167 223	149 428
	Charges constatées d'avance	163		163	
Total II		738 837	18 226	720 612	725 368
Total général I + II		817 678	32 356	785 322	740 603

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	10 000	10 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	250 470	253 805
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	86 024	46 665
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		347 493	311 470
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	62 347	2 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		85 008
	Fournisseurs et comptes rattachés *	254 277	155 819
	Dettes fiscales et sociales	71 804	74 668
	Comptes courants d'associés		
	Autres dettes	49 400	38 687
	Produits constatés d'avance		72 951
	Total III	437 828	429 133
Total général I+II+III		785 322	740 603
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		2 062	(4) Dont dettes à plus d'un an
(2) Dont créances à plus d'un an			Coût de revient des immobilisations acquises
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			Prix de vente hors TVA des immob. cédées
			39 566
			59 268

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **785 322** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **886 454** euros et un total **charges** de **800 430** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **86 024** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	8 938	570		9 508
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		57 049		57 049
Autres immobilisations corporelles	4 815	787		5 602
Immobilisations financières	5 820	862		6 682
TOTAL GENERAL	19 573	59 268		78 840

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels	1 458	1 043		2 501
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		7 702		7 702
Autres immobilisations corporelles	2 879	1 049		3 928
TOTAL GENERAL	4 337	9 793		14 131

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	9 113	9 113		18 226
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 113	9 113		18 226
TOTAL GENERAL		9 113	9 113		18 226
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			9 113		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 062	2 062	
	Clients douteux ou litigieux	21 871	21 871	
	Autres créances clients	344 376	344 376	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 371	86 371	
	Autres impôts, taxes, versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	35 727	35 727	
	Charges constatées d'avances	163	163	
	TOTAL DES CREANCES	490 570	490 570	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	50 997	11 431	39 566	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	254 277	254 277		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	979	979		
	Impôts sur les bénéfices	11 480	11 480		
	Taxes sur la valeur ajoutée	59 278	59 278		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	67	67		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	11 350	11 350		
	Autres dettes	49 400	49 400		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	437 828	398 263	39 566	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		57 448			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 555			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		48 981
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		104
INTERETS C.N.E.	38	
ASSURANCES C.N.E.	44	
COMMISSIONS C.N.E.	22	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 183
FOURNIS.FACT.NON PAR	36 183	
Dettes fiscales et sociales		1 046
CHARGES A PAYER	979	
ETAT AUTRES CH. A PA	67	
Autres dettes		11 648
CLIENTS - AVOIRS A EMETTRE	11 648	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		163	163
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			163

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Stocks et En-cours

	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	82 563	4 834	77 729	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	82 563	4 834	77 729	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

3CTEC
EURL AU CAPITAL DE 10 000 Euros
SIEGE SOCIAL : 46 Route de le Digue
47 400 FAUILLET
RCS AGEN : 832 877 377

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 31 mai, à 11h30, au siège social,

CARRE ROND

SAS au capital de 125 500 euros

Immatriculée au RCS d'AGEN 892 644 923

Siège social : 46, Route de la Digue - 47 400 FAUILLET

Représentée par son Président Monsieur Christophe CAPES et par son Directeur Général Monsieur César DURAES TRINDADE,

Propriétaire de la totalité des 1000 parts composant le capital social de la société 3CTEC et associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de gérant non associé de la société 3CTEC, Monsieur Christophe CAPES, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION :

L'associée unique après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023 tels qu'elle les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 024 €
Distribution de dividendes bruts	30 000 €
Affectation du solde au compte d'autres réserves	56 024 €
Après affectation le compte d'autres réserves s'élèvera à	306 494 €

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Avoirs fiscaux
2022	50 000 €	-
2021	0 €	-
2020	22 000 €	-

TROISIEME DECISION :

L'associée unique précise que les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION :

L'associée unique déclare que les rémunérations versées à la gérance pendant l'exercice ont été les suivantes :

*** Monsieur César DURAES TRINDADE** a perçu la somme de 33 846 € de rémunération au titre de ses fonctions de cogérant associé.

En sus, la société a pris en charge les cotisations sociales pour la somme de 17 094 € (Allocation familiales, Cotisations retraite, Assurance maladie) inhérente à sa fonction de gérant.

Enfin, la société a versé la somme de 2 891 € à l'assurance au titre de la Loi MADELIN pour le compte de Monsieur César DURAES TRINDADE.

*** Monsieur Christophe CAPES** a perçu la somme de 33 916 € de rémunération au titre de sa fonction de cogérant associé.

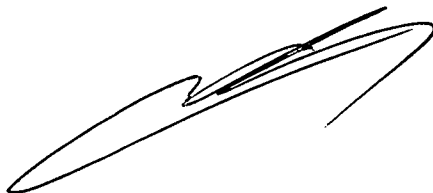
En sus, la société a pris en charge les cotisations sociales pour la somme de 16 299 €, (Allocations Familiales, Cotisations retraite, Assurance maladie) inhérente à sa fonction de cogérant.

Enfin, la société a versé la somme de 1 019 € à l'assurance au titre de la Loi MADELIN pour le compte de Monsieur Christophe CAPES.

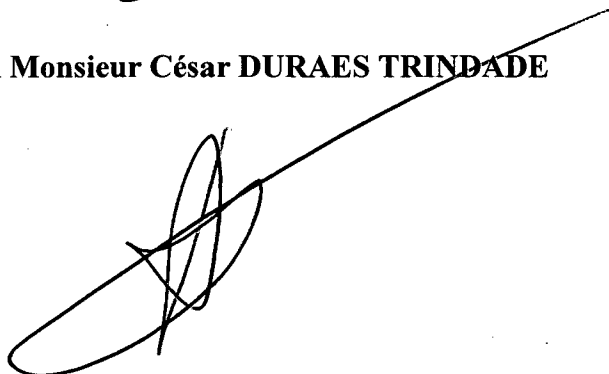
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

La société CARRE ROND

Représentée par son Président Monsieur Christophe CAPES



et par son Directeur Général Monsieur César DURAES TRINDADE



3CTEC
EURL AU CAPITAL DE 10 000 Euros
SIEGE SOCIAL : 46 Route de le Digue
47 400 FAUILLET
RCS AGEN : 832 877 377

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ANNUELLE DU 31 MAI 2024**

PREMIERE RESOLUTION :

L'associée unique, après avoir fait la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 024 €
Distribution de dividendes bruts	30 000 €
Affectation du solde au compte d'autres réserves	56 024 €
Après affectation le compte d'autres réserves s'élèvera à	306 494 €

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices.

TROISIEME RESOLUTION :

L'associé unique précise que les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'associée unique déclare les rémunérations versées aux dirigeants et des cotisations sociales prises en charge par la société pendant l'exercice écoulé.

La société CARRE ROND
Représentée par son Président Monsieur Christophe CAPES

